

Ordre des avocats de Chambéry

JOURNEE D'ACTUALITE en DROIT DES CONTRATS

Vendredi 20 mai 2016

**L'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats :
quels changements pour les praticiens ?**

Journée animée par Geneviève Pignarre et Sébastien
Pimont

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉFORME

*** Les textes :**

- Le projet d'ordonnance du 25 février 2015
- L'ordonnance du 10 février 2016
- La loi de ratification ?
- Règles impératives et règles supplétives

*** L'esprit de la réforme :**

- Les objectifs : sécurité, accessibilité, attractivité
- Les valeurs : efficacité économique et justice contractuelle

*** L'entrée en vigueur de la réforme :**

- Le droit transitoire
- Les premiers doutes

II APPROFONDISSEMENT : Pratique contractuelle et réforme du droit des contrats

§1 L'existence du contrat

A. Le nouveau régime de l'offre et de l'acceptation

- Peut-on rétracter une offre avec délai ? Théorie de la réception (droit de préemption)
- Le décès ou l'incapacité du pollicitant rend-elle l'offre caduque ?
- L'acceptation doit prendre quelle forme et quelles sont les incidences des délais de réflexion ou de rétractation ?
 - L'incompatibilité entre conditions générales et conditions particulières
 -
 - Devoirs précontractuels
- Le devoir général d'information précontractuelle et la pratique
 - * **La nature de l'information** : L'éviction de l'information sur la valeur (impact dans les cessions de droits sociaux et les ventes immobilières) ; Clauses qui excluent ou limitent sont prohibées hors le cas de la confidentialité (art. 1112-2 al. 4).
 - * **L'étendue de l'information** :
 - Aucune obligation de s'informer pour informer ?
 - Charge probatoire
 - Caractère déterminant

B. Le nouveau régime des contrats préparatoires

- Comment sécuriser la promesse unilatérale de contrat ?
- La violation par un tiers de la promesse unilatérale de contrat
- Promesse unilatérale de contrat et condition suspensive
 - Les conditions et les conséquences de la violation d'un pacte de préférence
- Forme et contenu de l'action interrogatoire
- Peut-on renoncer à l'exécution forcée ?
 - Quid de la promesse synallagmatique de contrat ?
- Conflits entre acquéreurs successifs d'un même bien immobilier ?

§2. La validité du contrat :

A. La police des clauses contractuelles

*** Clauses et obligation essentielles : art. 1170**

- Les clauses exonératoires de responsabilité : confirmation de la double condition de Chronopost
- Les autres clauses : clause de divisibilité, clause de réclamation, clause de couverture, clause d'agrément...
- Combinaison avec l'article 1171 ?

*** Clauses abusives et contrats d'adhésion : art. 1171**

- La notion de contrat d'adhésion et les moyens d'échapper à l'article 1171
- Les clauses abusives de l'article 1171 et l'article L. 132-1 C. cons. et L. 442-6, I, 2° C. com. : Questions de combinaison à l'aune de l'article 1105 du nouveau Code civil
- Appréciation du caractère abusif et inspiration du droit de la consommation
- Les clauses menacées : clauses de non-garantie, clauses accordant des prérogatives unilatérales, clauses rédigées de manière générale sans contrepartie ?, Clauses de répartition des risques (par application de l'article 1195) ?

B. Incapacités et qualité du consentement

- Quels principes et quels délais en matière d'incapacité ?
- Erreur sur les motifs, champ contractuel
- réticence dolosive sans recours à l'obligation d'information
- Violence économique

§3 Les effets du contrat

- **Effet obligatoire**
- **Effet translatif**

- La révision pour imprévision : art. 1196

- La clause de répartition des risques
- Les caractères de l'imprévision
- La renégociation, la demande conjointe au juge, la requête en révision pour imprévision (selon quels critères ?)

§4 L'extinction du contrat

A. Sanctions de la formation

- Quels sont les impacts de la nullité conventionnelle sur la pratique contractuelle ?
- Confirmation, régularisation, réfaction en cas de vices du consentement : comment le conseil peut-il sauver un acte encore utile ?
- Caducité et ensembles contractuels

B. L'inexécution d'une obligation

*** Clauses résolutoires : art. 1225 :**

- La clause « précise » les engagements
- Clause résolutoire et dispense de mise en demeure
- Combinaison clause résolutoire et résolution par notification

*** Résolution judiciaire : art. 1227**

- Validité des clauses de renonciation anticipée
- Les restitutions : entre résolution et résiliation
- L'efficacité des clauses contractuelles ?
 - La rédaction des clauses pénales
 - Quid des clauses de renonciation anticipée à la résolution judiciaire ?

*** Révision unilatérale du prix :**

- Clauses contraires ?
- Avant paiement (art. 1223 al. 2)
- Après paiement (art. 1223 al. 1)

*** Art. 1221 :**

- Exécution forcée en nature, mise en demeure et clauses contraires
- Le coût manifestement disproportionné : dangers, précautions et clauses contraires ?

*** Art. 1222 :**

- Faculté de remplacement hors le juge
- Demande de destruction après autorisation du juge

C. Durée du contrat

- Engagements perpétuels et requalification en CDI (art. 1210)
 - CDI et quelle place pour la théorie de l'abus ? (art. 1211)
- Retour du préavis conventionnel raisonnable
- CDD et quelle place pour les clauses de rupture anticipée ? (art. 1212)
 - Renouvellement et reconduction tacite (art. 1213)